

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Séance du 26 février 2024

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Gréoux-les-Bains dûment convoqués, se sont réunis sous la Présidence de Madame Josette LAUVERGNIAT.

Présents :

Mesdames Danièle CASALE, Noëlle FERAUD, Josette LAUVERGNIAT, Amélie LUCAS, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Nicole VENTEUX

Monsieur Jacques FERRAUD

Absente excusée :

Mesdames Monique HOURS, Yvette SIAS.

Monsieur Philippe CERETTA

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Paul AUDAN à Madame Nicole VENTEUX
Madame Joelle NARD à Madame Josette LAUVERGNIAT

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 08

Votants : 10

Date de convocation

20 février 2024

OBJET : Demande de subvention à la commune 2024

La Vice-Présidente informe l'assemblée que pour permettre l'équilibre du budget primitif 2024 et suite aux délibérations précédentes, il y a lieu de demander une subvention à la commune d'un montant de 63 000 €.

Le Conseil d'Administration, l'exposé de la Vice-Présidente entendu, et après délibération, à l'unanimité.

SOLLICITE la commune pour l'attribution d'une subvention de 63 000 €, pour l'année 2024,

DIT QUE la recette correspondante sera inscrite à l'article 7474 du Budget Primitif 2024.

Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 26 février 2024

Signé,
Le **29 FEV. 2024**

Le Président du CCAS

Publié sur le site internet de la mairie,
Le **29 FEV. 2024**

